



Formulaire de demande d'autorisation d'affichage d'une banderole sur les portiques de la ville

Date de la demande : _____ (max. 2 mois avant la manifestation)

Nom de l'association : _____

Représentée par : _____

Téléphone : _____

Adresse mail : _____

Demande l'autorisation d'installer une/des banderole(s) :

Evènement : _____

Date de l'évènement : _____

Date souhaitée de la mise en place : _____ (max. 2 semaines avant la manifestation)

Nombre de banderoles : _____

Le retrait de l'affichage doit se faire dans les 24 heures jours ouvrés après la manifestation.

Préférence du support :

- ☐ Rond-point des Six Croix
- ☐ Rond-point de la Lande Busson (à côté de Multimat et Les Menuisiers Charpentiers de l'Estuaire)
- ☐ Rond-point de la halte ferroviaire (intersection de la D100 et de l'avenue de la gare)

Formulaire à joindre par mail au service Vie associative : e.picard@ville-donges.fr

Le demandeur atteste avoir pris connaissance, sur le site de la ville, du règlement de fonctionnement lié à l'affichage de banderole sur les portiques de la ville.

Fait le

Signature :

Bon à savoir :

- Les événements municipaux seront prioritaires.
- Dimensions recommandées des banderoles : Hauteur : 0,70 m - Longueur max. : 4 m
- La pose et la dépose de la banderole sont sous la responsabilité de l'association.
- Seules les associations domiciliées à Donges ou organisant un événement sur la commune peuvent bénéficier de ce service.

Accord de la Mairie : ☐ OUI
Validation de l'affichage du
Motif du refus :

☐ NON
au